SIXIEME ANNÉE — NUMERO 1589. Un Numéro : Paris, 15 cent. ; Départements, 20 cent. LUNDI 4 FÉVRIER 1884.

A. DUMONT, Directeur

ABONNEMENTS

Paris, 1 mois..... 4 fr. 50
— 3 — 13 50
Départements 1 3 mois.. 16 »
— 1 12 — .. 60 »

Etranger, frais de poste en plus

On s'abonne à Milan (pour l'Italie), chez B. Bennex, via Broletto, 20, à Barcelone, chez A. Pigney, 20, Rambla del Centro; à St-Pétersbourg, au bureau de poste, et chez Violleet père, 10, canal Catherine, pont de Gazan; à Londres, chez MM. Delisy-Davies et Cie, 1, Finsb'Lane, Cornhill.

GIL BLAS

Amuser les gens qui passent, leur plaire aujourd'hui et recommencer le lendemain. — J. JANIN, *préface de* Gil Blas.

A. DUMONT Directeur

ABONNEMENTS

Paris, 1 mois..... 4 fr. 50
— 3 mois..... 13 50
Départements, 1 mois... 16 »
— 12 — .... 60 »

Etranger, frais de poste en plus

ANNONCES ET RECLAMES

MM. Dollingen fils, Sidney et Cie 16 rue de la Grange-Batelière, 16 ET A L'ADMINISTRATION

RÉDACTION ET ADMINISTRATION 10, BOULEVARD DES CAPUCINES, 10

SOMMAIRE

Chronique. — *Colombine.*
Nouvelles et Echos. — *Le Diable Boiteux.*
Petite Bourse du soir.
La vie parisienne. — *Fervacolle.*
A travers la politique. — *Le Sage.*
Gil Blas au Sénat. — *Albert Delangle.*
Gil Blas à la Chambre. — *C. Mendès.*
Informations. — *Georges Duval.*
Coulisses de la finance. — *Don Caprice.*
Chronique militaire. — *Lucien Normand.*
Le conseil quotidien. — *Octave Sully.*
Faits divers. — *Pierre Ferrare.*
Tour du monde. — *Louis Barier.*
Journaux et revues. — *Jean Cocnat.*
Chronique de l'audience. — *El Caché.*
Sport. — *The Parmer.*
Coulisses des théâtres. — *C. de Trogoff.*
La bourse et les affaires. — ...
Faits-Paris divers. — *R. Franary.*
Feuilleton : L'Etang des Forceaux. — *Alexandre Boutique.*

CHRONIQUE

Ah! pour une belle salle, c'était une belle salle que celle d'avant-hier aux Italiens! Que de beaux yeux, de belles épaules, de beaux diamants surtout! Il y avait de quoi ravir un amoureux et surtout vendre un joaillier fou. C'était à croire que l'aimable vicomte que l'on sait avait vraiment été au Cap et en avait rapporté des tonnes de ce petit charbon cristallisé qui joue un si grand rôle dans l'existence des filles d'Eve! Je vois avec plaisir que le grand monde n'en veut pas trop, décidément, à la République, et qu'on ne boude pas plus longtemps contre la coquetterie que contre le ventre. Les Italiens n'étaient pas plus brillants sous l'empire, aux temps évanouis de la Patti; et, pour que l'illusion fût complète, M. le marquis de Caux, toujours le même, — *fluctuat nec mergitur* — occupait la loge d'une autre prima-donna, qui est aussi titrée que le fut la marquise; cette adorable marquise qui a fait la nique aux salons du faubourg et a joyeusement repris sa vie de bohême en chantant la chanson du beau Nicolas : « *Ah! ah! ah!* ». On remarquait encore, tant les choses changent peu, le prince-président (président du petit cercle, vous entendez bien), qui, comme l'autre prince président, a tenté son petit coup d'Etat. Mais il n'a pas réussi. Il paraissait d'ailleurs porter allègrement le coup du sort qui le prive de son gouvernement, et l'angle que son chapeau fait avec son lorgnon, vissé à l'œil, n'a pas changé dans la tempête. Un peu plus loin, enfin, Arsène Houssaye, couronné de roses, montrait son doux sourire de sage qui vient de rendre visite à Aspasie. Je ne sais vraiment ce que vous avez à vous moquer toujours de la vieille garde féminine, qui ne veut pas se rendre? Hé bien! Et la vieille garde masculine, qu'en direz-vous? Est-ce que ce ne sont pas toujours les mêmes qui, depuis trente ans, sont beaux, aimables et jeunes?

°°°

C'est dans le monde de la grande vie et du plaisir que les *nouvelles*, comme les nouveaux, sont le plus longtemps à se faire accepter. C'est un monde de traditions. Dans cette belle salle des Italiens, il y avait bien quelques jeunes hommes « très bien » et quelques jeunes femmes fort jolies. Mais c'est à peine si on sait leurs noms. Ceux qu'on cite sont blanchis aux campagnes mondaines, n'ayant pas souvent en cette bonne fortune du général de Galliffet d'avoir en la gloire du soldat pour maîtresse intermittente. Les femmes à la mode ont toutes avancé à l'ancienneté. La seule ou à peu près, qui se soit fait un renom de beauté et d'élégance avant la trentaine ou la quarantaine, si elle a l'heureuse impertinence l'ignorer le corset comme l'ignoraient les modèles de sculpteurs grecs, fait aux « anciennes » du monde élégant la gracieuseté de se peindre un peu, et de « réparer » une beauté que vingt-cinq printemps n'ont fait que rendre plus parfaite. Pour le reste, faites le tour de la corbeille des loges et du balcon : Arrêtez la lorgnette, partout où brille un croissant de diamants, une couronne, une bandeole de pierres, un collier de perles; vous verrez de grosses beautés, qui ont renoncé à se faire maigrir, et dont les gazettes parlent depuis un quart de siècle. Le curieux qui parcourt une assemblée du grand monde de Paris, éprouve une sensation pareille à celle du voyageur qui descend le Rhin, entre deux rangées de superbes châteaux en ruines. C'est à se demander quelles seront les reines du monde quand la génération actuelle aura disparu? Nos élégantes, sauf quelques rares femmes supérieures qui savent vieillir, ou pour mieux dire, qui savent avoir cette seconde jeunesse que les cheveux blancs donnent quelquefois, que les cheveux teints ne donnent jamais, nos élégantes ne cèdent pas leur place et ne font pas d'élèves. Quand on entend raconter quelque folie, c'est toujours à l'actif déjà chargé de quelque bonne petite folle qui a quarante ans pour le moins! Et l'amour malicieux, quand il va compter derrière les moulins les bonnets qu'on y a jetés, constate avec douleur que pour une fraîche cornette d'une écervelée de vingt ans, il y a une bonne douzaine de bonnets de dodgnes!

°°°

D'où vient cette obstination du monde, des reporters, du public entier, à ne s'occuper aujourd'hui que des femmes dont on s'est occupé et hier et avant-hier, je ne saurais le dire? Si elle tient à que nos jeunes femmes sont assez avisées pour éviter qu'on parle d'elles, il faut leur en faire bien mon compliment. Ce serait là un grand progrès. Quand nous serons bien résolues à vivre pour nous, nous aurons beaucoup fait pour vivre heureuses. Il faut envier, dit-on, les peuples qui n'ont pas d'histoire; et aussi, je pense, les femmes qui n'ont pas d'*histoires*. Ceci prouve qu'elles ont su aimer en bon lieu, les hommes qui aiment vraiment une maîtresse et non le bruit qu'on fait autour de leur triomphe, laissant à leurs aînées la fumée vaine du plaisir et en gardant, pour elles, la flamme où elles se réchauffent. Il se peut bien que nos filles soient plus malignes que nous. Je ne vois guère que cette façon d'expliquer comment la chronique scandaleuse, qui ne chôme pas, c'est toujours la même chronique, vieux livre où les mêmes héroïnes ajoutent de temps en temps un chapitre à peine inédit.

°°°

C'est ainsi que je philosophais, pendant qu'on nous chantait cette belle musique de Massenet, un peu tumultueuse et orageuse encore, mais où courent, comme dans les orages de la nature, des bruits divins, où se répandent des odeurs délicieuses, où, sous le pseudonyme de Salomé, la Madeleine passe enamourée cherchant Jésus pour répandre sur ses pieds l'urne pleine de senteurs de harem. Pour les artistes comme pour les mondains, cette représentation d'*Hérodiade* sera une date, un souvenir. Mais on ne parle pas que de cette première, et le théâtre de société a fait des siennes. Ces jours-ci, *Gil Blas* nous donnait l'histoire très curieuse de la mode du cabotinage intime. Un épisode à ajouter serait l'histoire de la représentation de ce soir, chez Mme A... Jouera-t-on? Ne jouera-t-on pas? Un journal nous a mis au courant des perplexités que cette question fait naître dans un coin, fort curieux, du tout Paris. Il paraît qu'à la comédie qui devait occuper le théâtre qu'on a appelé le Petit-Français, une comédie — car il n'y a point là matière à drame, comme on l'avait dit, — est venue se greffer de façon malencontreuse. Plein de son sujet, en proie au délire de l'acteur qui vit avec son rôle, le jeune premier, qu'on trouve joli homme, a voulu répéter une scène d'amour en ville, hors des heures réglementaires et en l'absence du régisseur. La chose a été mal prise. Et l'auteur n'a pu faire moins que de retirer son rôle à ce jeune emballé, que les illusions de la scène ne satisfaisaient pas assez. C'est un deuil général; et Liszt se faisant moine a causé moins de désespoirs qu'en causerait notre premier grand rôle s'il renonçait à la comédie, comme le bruit en a couru.

°°°

Car c'est, quoiqu'on en ait, un plaisir charmant que celui que donnent les représentations d'amateurs, où une petite pointe de jésuitisme se mêle à la fiction du théâtre. La femme ne disparaît pas tout entière derrière l'actrice, et il reste à l'homme, avec un peu de rouge, une petite auréole qui lui sied bien. Quand il a reçu un coup de pistolet pour l'amour d'une belle, le pistolet fût-il chargé à poudre, il se sent grandi et on le voit tel. C'est un jeu que les maris peuvent redouter : mais ils n'ont qu'à veiller et ceci est leur affaire. Je dois ajouter que si, en bien des endroits, le cabotinage de salon n'est qu'un prétexte, dans le lieu dont on nous parle, on prend fort au sérieux la chose. On y pense pour de bon à l'art; on s'y passionne pour les choses de l'esprit. Ces quinze ou vingt curieuses que nous connaissons toutes, qui ont été, un moment, les « précieuses radicales, » et qui passent pour avoir été jouées sur un théâtre plus grand que leur jolie scène de Folie, sont des curieuses de l'intelligence. Elles aiment la politique, les lettres, les poètes, les académiciens, et si cet amour, à mon sens, gagnerait à être affiché moins bruyamment, ce n'est pas moins un noble amour fort avouable.

°°°

Je pense qu'il est sage de montrer de la complaisance pour les trois ou quatre salons de Paris où l'on ne se réunit pas exclusivement pour tourner en rond entre les bras d'un monsieur qui a trop chaud. Je sais bien que, dans ces sociétés où la littérature est un « élément », comme on dit en province, les ridicules abondent et se laissent voir en leur plein. Pour que des hommes et des femmes puissent goûter en toute perfection certains plaisirs de l'esprit, il faudrait qu'ils en fussent venus à ce point de civilisation que rêvait Stendhal, d'une société tellement raffinée qu'elle est redevenue naïve, pour son plaisir. En cet heureux état d'esprit, le sentiment du ridicule disparaîtrait, on peut goûter des joies sublimes. Alors, c'est le théâtre idéal du *Château des desertes*, où il n'y a plus que des improvisateurs, qui ont la tête tout à fait perdue, oublient qu'ils sont auteurs et ignorent qu'ils sont gens du monde. On rit, on pleure, on s'embrasse, et on ne sait pas pourquoi ni comment, le réel et l'idéal se confondent. Ceci n'est pas pour nous. L'amour des lettres ne supprime aucune des petitesses et des affectations dont vit le monde : parfois même il arrive qu'il les exagère, et c'est alors qu'il fait la part belle à Molière. Mais enfin, si notre temps ne s'élève pas jusqu'à la passion, s'il ne peut vivre que de *toquades*, c'est encore la toquade la moins sotte peut-être qui se puisse trouver : et quand une femme ne se laisse pas embrasser pour l'amour de l'amour, ne blâmons pas trop Philaminte, qui se laisse embrasser pour l'amour du grec!

COLOMBINE.

Nouvelles & Echos

M. Rouher est à l'agonie depuis hier matin.

Le dernier bulletin de sa santé, signé du docteur Danet, son ami intime, est ainsi conçu :

— Etat grave. — Faiblesse alarmante.

La vie de M. Rouher se mêle trop à la politique pour que nous y touchions.

Depuis 1870, il séjourna à l'hôtel Vouillemont, rue Boissy-d'Anglas, puis alla s'installer dans un hôtel de la rue de l'Elysée, au n° 4, ayant appartenu à l'impératrice Eugénie.

Quand celle-ci le vendit, M. Rouher loua, pour le compte du parti bonapartiste, un hôtel, situé rue Abbatucci, n° 37, appartenant à Mme Heine.

A la mort du prince impérial, il se démit de son mandat de député de Riom et alla habiter le rez-de-chaussée, le premier et le second étage d'une maison, rue de la Bienfaisance, 37.

C'est là qu'il se meurt, au milieu de l'indifférence publique. Fait qui prouve l'excellence de la nature humaine, il y avait, à cinq heures du soir, à la porte de l'ancien vice-empereur, aux pieds duquel la France est demeurée pendant près de vingt ans, cinq voitures, dont deux de louage.

Il laisse deux filles, dont l'une mariée au comte Welles de Lavalette.

M. Rouher ne possédait que le château de Cereoy, qu'il tenait de la munificence de Napoléon III. On dit en outre qu'il n'avait pas plus de trente mille francs de rente.

×

Dans la soirée, nous avons fait prendre des nouvelles de M. Rouher.

Voici le bulletin qui a été rédigé par le docteur Danet :

7 février, 8 heures 1/4 du soir.

Malgré le calme dans lequel le malade est en ce moment l'état est toujours des plus graves.

Signé : Dr Danet.

M. Rouher est étendu sur son lit dans la chambre à coucher du premier étage.

Mme et Mlle Rouher sont à son chevet.

M. le docteur Danet, son médecin, ne le quitte pas.

M. Théophile Gautier fils, son ancien secrétaire, lui a fait aujourd'hui plusieurs visites.

Mme Welles de Lavalette vient de quitter l'appartement.

On croit que le malade passera encore la nuit, car il continue de prendre quelques légers aliments.

S. A. I. Mme la princesse Mathilde a fait prendre des nouvelles du célèbre homme d'Etat.

Parmi les noms qui figuraient sur les feuilles volantes déposées chez le concierge, nous relevons ceux de M. Falcon de Cimier, ancien préfet; Mme la baronne de Bourgoing, Mme la baronne de Sipière, Mme Fortoul, M. Dollfus, M. Bernard Derosne, le général comte Fleury, le vicomte Fleury, Mme Feuillant, le comte et la comtesse de Turenne, M. et Mme Hasentiens, Mme la baronne Sohier, M. Levert, M. Grandperret, M. Ed. Tropleng, M. Arthur Meyer, M. Gustave Chaix d'Est-Ange, etc.

L'aspect de la rue de la Bienfaisance est des plus calmes.

×

Minuit. — C'est seulement à présent qu'on se décide à apprendre aux visiteurs que c'est avant-hier que M. Rouher a été frappé d'une attaque de paralysie.

S. A. I. le prince Napoléon est venu à cinq heures et demie voir M. Rouher et lui serrer la main.

Le prince Joachim Murat n'est également rendu rue de la Bienfaisance.

Le marquis et la marquise de Lavalette sont auprès du malade.

Aux noms des visiteurs déjà cités, ajoutons ceux de MM. Paul de Cassagnac, le duc de Feltre, le baron Haussmann, Tristan Lambert, Georges Amigues, le vicomte de Saint-Geniès, Franceschini Pietri.

Plusieurs télégrammes ont été expédiés à l'impératrice Eugénie sur la demande expresse de cette dernière.

***

On nous apprend la mort de M. de la Jolivette, décédé à l'âge de quatre-vingts ans, en son château des Escures, près de Jaligny (Allier). Le défunt appartenait à la vieille noblesse du Bourbonnais, et nous trouvons parmi ses ancêtres une longue suite de présidents trésoriers de France en la généralité de cette province.

M. de la Jolivette avait eu quatre enfants : la vicomtesse de Louvencourt, Mme de la Jolivette, chanoinesse de Sainte-Anne de Bavière, et MM. Paul et Auguste de la Jolivette.

***

Le comité du Jockey-Club, qui vient d'être réélu, se trouve ainsi constitué :

Vice-président, le comte A. de Grammont d'Aster, le marquis de Juigné, le comte de Montesquiou-Fezensac.

Membres : le prince Auguste d'Arenberg, le général baron de Berkeim, le comte de Bernis-Calvière, Henri de la Bretonnière, Joseph de Carayon-Latour, le marquis d'Aymar de Château-Renard, Jules Delamarre, le comte d'Epremesnil, le duc de Fitz-James, Alix Gibert, le baron Rodolphe Hottinguer, le duc de Fézensac, le baron de la Rochette, le marquis de Lauriston, Auguste Lupin, etc.

Donnons les noms des présidents des autres grands cercles :

Union : duc de Rivière. — Agricole : le marquis de Mortemart. — Impérial : M. Henri Chevreau.

***

C'est de l'autre côté des mers que nous arrive aujourd'hui le bruit du jour. Il est ma foi fort curieux et donne raison à la parole brutale que M. Zola prête, dans *Nana*, à un directeur de théâtre.

Si vous croyez que les loges d'un théâtre dans ce pays ont été faites dans le but d'entendre opéras, comédies ou drames, vous vous tromperiez étrangement; car, il y a quelques jours, un personnage fort connu dans la ville en question était surpris par le pompier de service en compagnie d'une tendresse haut cotée sur le turf galant en train de... Mais soyons cléments, car dans tout pays l'esprit est prompt et la chair est faible. La justice a pensé comme nous, car le procès-verbal de flagrant délit a été mis dans les cartons et il est probable qu'il n'aura aucune suite.

C'est égal, je voudrais bien savoir quelle tête a faite, en apprenant la chose, le vieux protecteur de la belle si originalement co...mbattu.

***

On me conte une bien jolie histoire sur un financier qu'on rencontre chaque matin au Bois et que vous trouverez, si vous tenez à le connaître, dans la galerie du tour du Bois de Delton.

Il paraît que ce personnage, qui est un gros homme de la finance, est d'une avarice à rendre des points à Harpagon lui-même. Cela ne l'empêche point, paraît-il, d'être un grand coureur de ruelles. Mais comme généralement cela coûte fort cher, il a trouvé le moyen de payer beaucoup moins cher que n'importe qui. Son procédé est très simple comme vous l'allez voir.

Dernièrement après avoir été reçu dans l'intimité d'une chiffonnée plus verticale qu'horizontale, il tira de son portefeuille un billet de cinquante louis qu'il coupa en quatre, il lui en remit un morceau en lui promettant de lui rapporter les autres morceaux à quelques jours de là. Il tint parole, et cela lui permit de retourner trois autres fois chez la belle Eléonore D..., qui déclare à qui veut l'entendre que jamais dans sa carrière elle n'a vu pareille chose.

***

On nous écrit de Saint-Pétersbourg :

Il y a eu hier grande réception à l'ambassade de France. L'exiguité des salons de l'hôtel de la Sergnievskaïa n'a nullement nui à l'empressement de la société à venir saluer le nouvel ambassadeur, ainsi que Mme Appert et ses filles, qui ont gracieusement et vaillamment secondé l'ambassadrice dans ses devoirs de maîtresse de maison.

A moins d'une immense énumération embrassant des centaines de noms et qui nous exposerait pourtant à commettre encore bien des oublis, nous ne saurions donner la liste des personnages qui se sont réunis entre dix heures et minuit à l'ambassade de France. Toute l'élite de la société, les ministres, les membres du corps diplomatique, toutes les hautes charges de la cour y étaient, et l'on savait gré à la générale Appert de l'empressement qu'elle avait mis à ouvrir les salons de l'ambassade, bien qu'arrivée depuis une dizaine de jours seulement dans notre capitale.

S. Exc. M. de Giers, M. de Vlangali, le baron Jomini, tous les chefs de départements, le directeur de la chancellerie et un grand nombre de secrétaires de la chancellerie diplomatique représentaient le ministère des affaires étrangères.

***

La baronne de Vandeul a repris ses matinées de quinzaine si goûtées des dilettanti. L'excellente pianiste a ravi ses auditeurs en interprétant différentes œuvres de Beethoven, Chopin, Léo Delibes, etc., avec une maestria et un charme exquis.

Le jeune et déjà célèbre violoniste J. Wolff a partagé son succès. Très applaudies aussi Mmes Blouet-Bastin-Haussmann et Parent; MM. Thial et Estéoul.

Le sympathique poète, M. du Coetal a brillamment terminé cette matinée musicale par une lecture-causerie des plus goûtées.

***

Dans un petit cercle d'intimes, on parlait, ces jours-ci, d'un clubman fort en vue. Chacun donnait son mot, et je vous promets que, pendant une heure, ce pauvre diable a été fort malmené.

Le plus joli mot a été dit par une mondaine qui porte le nom d'une des rues les plus belles de Paris. J'ai envie, disait-elle, de me tromper quand je nomme M. H..., et de changer la première lettre de son nom. La jalousie est capable de tout, et Mme X... est une gaillarde!...

***

On annonce la mort de M. le comte de Behague, président de la Société des agriculteurs de France, qui est décédé dans son château de Dampierre (Loiret).

Le comte de Béhague avait tenté, dans ses propriétés du Loiret, une série d'expériences agricoles dont plusieurs ont produit des résultats heureux; il s'était également occupé d'élevage, et non sans succès.

***

Une dépêche de Chambéry nous annonce la mort de Mme la comtesse Brunet, sœur du général Menabrea, ambassadeur d'Italie à Paris.

***

On nous communique le procès-verbal suivant :

Paris, le 1er février.

A la suite d'une série d'articles parus dans la *Démocratie franc-comtoise*, du 18 au 24 janvier, M. Rambaud, mis en cause dans ces articles, a fait demander des explications à M. Viette, député du Doubs.

Ces explications ont eu lieu par l'intermédiaire des témoins soussignés, constitués par MM. Rambaud et Viette.

Les témoins des deux parties ont été d'avis que, la polémique engagée entre les deux journaux, le *Petit Comtois* et la *Démocratie franc-comtoise*, laissant intacte l'honorabilité de M. Rambaud, et ayant d'ailleurs eu son dénouement, il y a trois jours, dans l'affaire à laquelle ont pris part M. Gros et M. Viette, il n'y a pas lieu à une nouvelle rencontre.

Pour M. Rambaud : Charles Bigot, H. Fouquier.
Pour M. Viette : Gaston Mangquisey, E. Lockroy.

NOUVELLES A LA MAIN

Un artiste peintre vous envoie cette plaisanterie à propos de la dernière élection au Palais Mazarin :

« L'Académie se trouvant à bout s'est « dit : nommons-le! nous l'embêtions, « et c'est l'autre qui a *décoppé en passant*. »

°°°

Copié sur une affiche de théâtre dans une grande ville de province :

« Le corps de ballet étant *parti furtivement*, la danse sera supprimée jusqu'à nouvel avis. »

Absolument historique.

LE DIABLE BOITEUX.

Petite Bourse du 2 Février

10 heures du soir

3 0/0 Amortissable, 78 25.
3 0/0, 77 60 56 1/4.
4 1/2 0/0, 107 95 1/4 106 93 96 4/4.
Turc, 9 47 1/2 31 1/4 32 1/2.
Lots Turcs, 44.
Banque ottomane, 666 25, 667 50.
Extérieure, 60 1/2 15/32 1/2.
Egypte 6 0/0, 349 50, 344 37.
Italien 5 0/0, 92 67 1/2 72 1/2 62 1/2 65.
Suez, 2072 50, 2070, 2080.
Marché lourd.

LA VIE PARISIENNE

LA DUCHESSE DE BAUFFREMONT ET SON CONSEIL JUDICIAIRE

Née Laure Leroux, fille d'un agent de change, qui laissa neuf millions à sa fille et neuf millions à sa veuve qui épousa, comme on le sait, le prince de la Tour-d'Auvergne, Mme de la Tour-d'Auvergne, veuve Leroux, est une des figures les plus curieuses de notre siècle; mais on n'est point d'elle que nous parlerons aujourd'hui.

Mlle Laure Leroux était donc une riche héritière, car sa fortune, ayant bénéficié de la plus-value des immeubles, peut être évaluée présentement à une quinzaine de millions. Cette fortune est dotale; aussi la duchesse de Bauffremont fait-elle des vœux pour voir triompher la loi Naquet, car cette loi qui lui permettrait de divorcer détruirait sa situation dotale, qui entrave quelque peu les goûts de dépense de la duchesse Laure. Elle aime le luxe et a les habitudes élégantes et raffinées que nous retrouvons du reste chez d'autres membres de sa famille; la marquise de Massa, sa tante, qui épousa le baron Roger en dernières noces, ses fils, le duc de Massa et le baron Eugène Roger, qui sont des fleurs de « chic » comme on sait.

Mlle Laure Leroux n'avait que seize ans quand elle épousa le duc de Bauffremont. Fine, blanche, agréable au possible, spirituelle, écrivant remarquablement, parlant couramment quatre ou cinq langues, comment cette jeune millionnaire ne captiva-t-elle pas le duc, son mari? Ceci n'est point facile à expliquer. Toujours est-il que le trouble fut vite dans le ménage. Les échos de la propriété qu'ils habitaient dans la Haute-Saône, au lieu de répéter des paroles d'amour, eurent à reproduire des mots aigres et même des injures. On assure qu'au cours d'une explication le duc de Bauffremont, pour se faire mieux comprendre, s'arma d'une tringle de rideau qui marqua la chair de la duchesse. Le ménage conserva pourtant la vie commune quelques années; un enfant lui était né, une petite fille nommée Hélène, qui meurut à l'âge de sept ans. Puis, chacun reprit sa liberté. Le duc de Bauffremont vivait dans une modeste appartement, avenue Percier, et la duchesse promena ses excentricités à travers le monde; sa grande élégance prit une allure un peu tapageuse. Ce fut elle qui porta la première des cachemires de l'Inde de dix mille francs, encadrés de dentelles Chantilly ou de martre zibeline; elle fana soixante chapeaux dans une année, et quelquefois, au moment de partir pour un petit théâtre, se décidait à aller en cheveux sous prétexte qu'elle n'en avait pas à mettre.

Les idées religieuses occupèrent toujours une vaste case du cerveau de la duchesse. A Rome, sa piété et ses aumônes la rendirent toute-puissante. Elle obtint du Pape Pie IX des privilèges qu'on n'accorde qu'aux personnes avancées dans la voie de la perfection; elle a la permission de communier avec une grande hostie comme les prêtres ordonnés. Après l'un de ses voyages à Rome, elle fonda un couvent de Carmélites aux environs de Bordeaux. Ensuite, lasse des charges qu'amène la direction d'une communauté, elle se fit *ermite*, et le renom de ses austérités attira les pèlerins auprès d'elle. On baisait son pied au pour obtenir la guérison des malades. Fatiguée de sa vie d'anachorète, elle vient à Paris, et on voit sa voiture souvent arrêtée devant la porte d'une couturière renommée. Le bruit court alors que la duchesse va rentrer dans le monde. Que commande-t-elle? Quelle élégance rêve-t-elle? L'attente est trompée.

Les longs conciliabules de la duchesse avec la grande faiseuse avaient pour objet de la vêtir d'un costume séyant pour un nouvel ordre religieux qu'elle voulait créer. On draperait de bure, on essaierait des cordelières de chanvre et des capuchons d'étamine. L'ordre fut créé, mais ne répondit point probablement à l'attente de sa créatrice, car elle rentra sinon dans le monde, au moins dans sa liberté. Une raison semble l'y avoir déterminée : l'adoption d'une jeune fille.

La duchesse dit un beau jour à ses intimes : « J'ai adopté une petite fille; elle « s'appelle Antoinette, et, afin qu'elle soit « titrée, j'ai acheté, moyennant deux cent « mille francs, au vieux prince Mandarco, « le droit d'appeler Antoinette princesse « Mandarco. »

Cette adoption trouble quelque peu les collatéraux de la duchesse et on assure qu'elle est pour beaucoup dans leur demande de conseil judiciaire.

En effet, il y aurait bien de s'étonner de les voir s'effrayer de la dilapidation d'une fortune compromise depuis longtemps, et qui pourtant ne peut disparaître, puisqu'elle est dotale. Les achats exagérés de la duchesse ont toujours existé. Pourquoi se préoccuper si tardivement de cette situation et vouloir gêner les affaires d'une personne qui les entend et les discute comme un vieux procureur? Jusqu'ici la personnalité de la princesse Antoinette Mandarco reste assez effacée; c'est pourtant déjà une jeune fille, presque une femme. Assez belle personne, bizarre, vêtue presque toujours de jerseys rouges ou bleus, coiffée de chapeaux à grandes plumes assortis au jersey, et portant au cou un haut collier de chien hérissé de pointes, et sur lequel se détache en lettres de diamants cette devise : *Qui s'y frotte, s'y pique*, la duchesse et sa fille adoptive sont amateurs de diamants, et le conseil judiciaire sera bien habile s'il peut empêcher la duchesse Laure d'augmenter ses écrins où brillent deux dormeuses d'une quarantaine de mille francs. La jeune princesse Antoinette a trois à quatre cent mille francs de pierreries, et ces dames achètent toujours, ce qui est facile quand on ne se préoccupe pas immédiatement du paiement.

Cette manière de vivre cause bien à la duchesse quelques désagréables démêlés et apporte souvent du retard dans l'achat des choses nécessaires. Des bijoux plus qu'il n'en faut, et point de rampe à l'escalier, telle est la situation. La duchesse habite, comme on sait, l'ancien hôtel de Mme Mustard. La rampe manque, ainsi que la lanterne du vestibule, et les visiteurs sont surpris lorsqu'ils vont voir cette femme toujours élégante et encore agréable à cinquante-deux ans, de trouver chez elle pour rampe une corde, et pour luminaire une chandelle dans le goulot d'une bouteille. De même, son magnifique domaine de Fontenailles, en Indre-et-Loire, manque de l'indispensable malgré son architecture remarquable et ses sculptures admirables. Mais la duchesse ne se préoccupe pas de si peu. Après qu'elle a passé toute une journée à discuter des affaires avec des gens véreux ou sordides, elle joue avec ses trois petits chiens, ses deux gros canichons et son joli Boule, caresse la famille de chats qui la suit partout, cause avec son perroquet et ne pense plus qu'à s'amuser. Gaie, active, la duchesse est une nageuse consommée; dès que le temps le permet, elle pique des têtes avec frénésie. On la trouve parfois sautant et dansant dans son boudoir.

En résumé elle est vivante, aimable, et ceux qui veulent mettre des fils à ses fines pattes auront fort à faire.

Quand elle a terminé avec les gens d'affaires qui l'assaillent, elle passe chaque jour, vers sept heures, dans son cabinet de toilette où sont rangés des mannequins habillés des robes et costumes parmi lesquels elle veut choisir; elle examine gravement ses soies et détermine les ajustements qu'elle portera.

Alors trois femmes de chambre dépouillent le mannequin : qui le chapeau, qui la mantille, qui la robe et les fleurs, et en moins d'un quart-d'heure, la duchesse Laure est sous les armes. La princesse Antoinette sa fille adoptive, qui a procédé de la même manière, est appelée, et ces deux dames partent pour dîner au cabaret et aller au théâtre. On assure que souvent elles rentrent souper gaîment avec nombreuse compagnie. Alors les bouchons de vin de champagne sautent joyeusement.

Si la duchesse de Bauffremont est jamais pourvue d'un conseil judiciaire, il faut avouer qu'il aura fort à faire s'il est appelé à contrôler tous les actes de cette personne aimable, fantasque, mais, au fond, plus habile qu'on ne le croit.

LA BARONNE DE POILLY ET LE THÉATRE DE FOLEMBRAY.

Quelque chose d'olympien et un lois d'olympienne. Au demeurant, l'aspect d'une bonne déesse, indulgente aux autres et à elle-même. Fille du marquis du Halley, surnommé l'arbitre de l'honneur, a épousé en premières noces son cousin, le comte Henri de Brigode qu'elle aima en son printemps quoiqu'il eût une infirmité qui le défigurait légèrement. Après son mariage, la beauté d'Annette de Brigode se dépouilla complètement de sa chrysalide et elle apparut cette déesse imposante et, pourtant, bonne enfant. Plus de gaieté que d'esprit; plus d'assimilation que d'originalité, mais un ensemble aimable auquel une vraie bonté donne un charme que chacun subit.

A convolé promptement en secondes noces avec le baron de Poilly, un ami spirituel et d'une grande distinction. Frère de cette aimable comtesse de Fitz-James, peinte inexactement dans un vilain livre et qui, malgré cela, restera dans le souvenir des contemporaines comme une des plus charmantes étoiles mondaines du temps, ainsi que de Mme de Grandmaison dont le talent de chanteuse amateur a été fort apprécié.

Le baron de Poilly ne vécut pas longtemps et la bonne baronne l'a soigné de son mieux. Seulement, comme la tristesse est antipathique à sa nature épanouie, et que son élégance de costume ne perd jamais ses droits, on racontait qu'on n'avait jamais vu une garde-malade vêtue de robes blanches aussi bien tuyautées.

C'est après son second veuvage qu'Annette du Halley devint tout à fait à la mode. Très goûtée partout, elle fut une des intimes des Tuileries et présida, par quelques rôles, dans la troupe de Compiègne, aux plus sérieuses tentatives des représentations de Folembray. A Compiègne, c'était à qui lui offrirait le bras pour se promener sous la feuillée; le maréchal Bosquet était un des plus enthousiastes, et le nom de ce guerrier prêta à une confusion qui fit rougir, dit-on, sous son diadème, l'impératrice Eugénie.

« Où est la baronne de Poilly? » avait demandé la sémillante majesté. Un familier, — voulant indiquer, a-t-il expliqué depuis, que la belle Annette était en ce moment sous un bosquet — avait répondu de façon à scandaliser la souveraine, qui dit : « véritablement, M. X... se croit chez les filles. » Tout s'expliqua, et le maréchal Bosquet rit beaucoup lui-même d'une supposition fort agréable pour lui.

La baronne de Poilly adore la comédie et les comédiens. Elle possède une rare entente du costume; elle joue avec esprit et chante très agréablement.

Elle a des dîners intimes où le cabotinage et le journalisme se donnent rendez-vous; on y voit Mmes Nilsson, Patti, Irindeau et *tutti quanti*, puis d'autres réunions du noble faubourg dont elle fait partie toujours, malgré une complète liberté d'allures. Tantôt ici, tantôt là, au gré de sa fantaisie. Sa résidence familiale est Folembray, mais la baronne est partisan des pied-à-terre.

Elle a une villa à Deauville, un chalet

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

à Enghien, une maisonnette voisine du Pré-Catelan, et nous ne nous étonnerions pas qu'elle eût une villa sur le lac de Côme, un parasol en Chine, un yacht sur le Bosphore.

Elle met tout cela au service de ses amis qui l'adorent.

Malgré ce grand train, elle a ses heures de simplicité; par exemple, elle débarque, avec son sac de voyage, à Saint-Enogat, chez Mme J...; et là, sans femme de chambre pour l'accommoder, les cheveux au vent, elle se promène sur la plage pour ramasser des cailloux qu'elle distribue aux enfants, avec des jouets et des vêtements. Car elle est charitable, et a fondé même un ouvroir où elle fait élever des jeunes filles.

Malgré cette vie agitée, Mme de Poilly a des moments de tristesse sombre et des peurs enfantines. On dit que le caveau de famille où dorment ses ancêtres n'a jamais eu visite, et qu'elle détourne sa promenade pour ne point l'apercevoir. Il est probable pourtant que la baronne est aussi aimée des morts que des vivants, car sa bonté s'étend sur toute la nature.

La dernière représentation du théâtre de Folembray a été pleine d'entrain.

La belle-fille de Mme de Poilly, née Coryandre de Grammont, fille du duc Agénor, qui fut ministre sous l'empire, joue en véritable artiste et pourtant en grande dame; on dirait une échappée du théâtre de Trianon; elle sait la loi commune et aime sa belle-mère.

Les fils de Mme de Poilly sont ses meilleurs camarades; et, chose rare, ce salon très mélangé, où on a le propos leste et des façons un peu lâchées; exemple, pendant une comédie, un jeune boudoir chatouillait amicalement les épaules de la marquise de Gallifet : « Laissez donc » cela tranquille, mon cher, dit la mar- » moréenne marquise; ces choses-là, des » plus quinze ans, ne me font plus aucun » effet », ce salon, disons-nous, a conservé un certain parfum d'autrefois; et, s'il s'y trouve des coins où on a mauvais ton, le côté où se tient la jeune famille a toujours son aspect de haute distinction, quoique parfois on y rie un peu trop haut et qu'on y chuchote un peu trop bas.

Fariniente.

A TRAVERS LA POLITIQUE

M. Allou a repris au Sénat la thèse de M. Béranger sur les syndicats ouvriers. Le centre gauche dissident — c'est ainsi qu'on le nomme — a une grande peur de l'article 416 du code, relatif à la coalition de sociétés ou de syndicats. Il semble que tous les désastres vont pleuvoir sur nous, si nous ouvrons cette nouvelle porte à l'initiative individuelle. Il est curieux d'observer combien d'esprits, d'ordinaire bien équilibrés, se troublent et s'affolent à l'idée que certaines libertés pourront être développées, que l'action personnelle en collective des citoyens aura une plus large part dans la vie nationale. Ces hommes fort honnêtes, intelligents, instruits, bons citoyens, ressemblent aux pères de famille dont les fils font leurs premiers pas dans le monde. Ils ne peuvent comprendre que ceux-ci marchent seuls sans lisière et agissent seuls sans tutelle. Il y a une phrase toute faite, poncive, insupportable qui revient sans cesse dans la bouche des timorés dont nous parlons, et qui représentent dans la politique les jansénistes en religion. Cette phrase est : « La France n'est pas encore mûre pour la liberté. »

Je ne connais point pour ma part de phrase plus creuse, plus pédante et plus dangereuse. Sincère dans la bouche des honnêtes gens, elle devient un argument odieux dans celle des despotes. Elle justifie tous les coups d'Etat qu'on prétexte comme un remède et les coups d'émeute qu'on met au compte de notre imperfection libérale, quand ils sont uniquement dus à la compression maladroite et aux injustes soupçons des doctrinaires. On nous cite l'Angleterre; en quoi lui sommes-nous inférieurs? On nous parle de sa liberté, en quoi la pratique-t-elle mieux que nous? Ce sont des mots tout faits, des phrases sans portée. Nous verrons ce que sera l'Angleterre quand le mouvement social commencera chez elle.

Nous avons, nous, fait le nécessaire en établissant l'égalité de droit et de fait; nous avons eu du mal; mais nous y sommes, et la preuve que nous y sommes, c'est que, lorsque la question sociale est posée, comme en ce moment, à la Chambre et au Sénat, les plus grands médecins politiques traitent le malade pour une maladie aiguë et que pas un seul ne s'aventure à le traiter pour une maladie chronique.

Laissez, messieurs du Sénat, les ouvriers se syndiquer; laissez les syndicats s'unir pour les intérêts communs. La liberté y gagnera; l'ordre n'y perdra rien, et le pays verra même éclore ou se développer des forces productives dont on ne se doute pas.

Le Sage.

Gil Blas au Sénat

M. Allou a prononcé contre l'article 5, relatif aux fédérations syndicales, le discours le plus rétrograde que l'on puisse imaginer. Ses amis eux-mêmes en étaient stupéfaits.

M. Waldeck-Rousseau a fait remarquer avec raison que le discours de cet avocat était une espèce d'excommunication majeure contre la classe ouvrière.

Il a eu beau donner les meilleures raisons, l'article 5 a été repoussé par 136 voix contre 117.

L'étonnement a été profond, même au Sénat, et surtout après le discours de maître Allou.

L'article 6 est cela adopté.

Il y aura, heureusement, une deuxième délibération.

Albert Delmyle.

Gil Blas à la Chambre

Enfin! nous en avons fini avec l'interpellation Langlois, qui menaçait de durer toute la session et qui était fatalement condamnée à un avortement. M. Hugot, un homme assez jeune, à figure douce et à opinions opportunistes, a répondu à M. Passy. Qui donc pensait à M. Passy?

Puis M. Germain est venu répondre à M. Clémenceau. Il le fait avec une véhémence d'expression qui contraste avec sa physionomie centre gauche.

— L'égalité pour tous, dit-il, c'est la misère pour tous; c'est l'état sauvage sans inégalités sociales; point de civilisation, quelle que soit la forme du gouvernement.

« On a critiqué le monopole de la Banque de France. On a oublié qu'il avait seul permis de continuer la lutte contre l'ennemi en 1870, et qu'il avait sauvé le commerce français de la faillite. »

M. Germain défend le monopole du Crédit foncier. Quant à celui des mines, il est d'autant moins dangereux que c'est là un placement moins rémunérateur.

— Mieux vaut encore, — s'écrie-t-il, — comme placement, la Loterie des Arts décoratifs! Là, au moins, il y a un gros lot.

La Chambre rit; M. Antonin Proust a l'air tout heureux de cette réclame gratuite.

M. Germain continue :

— Réduire le budget... mais comment? Sur quoi porteraient les économies, puisqu'on ne peut toucher aux intérêts des rentes, aux frais de perception, à la marine, à la guerre, ni à l'instruction publique, qui font ensemble plus de 3 milliards.

« La seule chose pratique, c'est de ne pas trop augmenter le budget; quant à le diminuer, c'est une illusion. »

Il critique l'intervention de l'Etat dans la construction des logements ouvriers; il voudrait mieux procurer à l'ouvrier le pain au-dessous du cours; il faut laisser place à l'initiative individuelle.

— L'Etat, dit M. Germain en terminant, ne doit faire en fait de travaux publics que ceux que l'industrie ne peut pas faire. »

M. Freppel succède à M. Germain. Changement à vue. L'évêque d'Angers ne manque ni d'habileté, ni d'éloquence. Mais quelle cause, surtout devant la Chambre actuelle!

Pour M. Freppel, qui a prononcé un véritable sermon, mais d'un ton fort virulent, la religion seule peut résoudre la question sociale. L'Eglise seule a assez de force pour faire des ouvriers de bons petits agneaux obéissant sans mot dire à leurs patrons.

Le discours, assez long, résume assez bien les doctrines du pape Léon XIII, sur la matière. Il a été vivement applaudi par la droite. M. de la Rochefoucauld a daigné pardonner à M. Freppel son escarrade tonkinoise; il descend de son siège pour lui serrer la main.

Mais la Chambre incrédule ne paraît pas convaincue.

Après une réplique de M. Langlois, qui proteste contre quelques mots dirigés par M. Freppel contre la révolution de 89, nous voyons à la tribune Clovis Hugues, le bouillant Clovis, le poète aux rimes étincelantes, politicien fulgurant et ennemi des torpeurs, comme il convient à un chevelu qui se respecte.

M. Clovis Hugues débute — *proh pudor!* — par un compliment à l'adresse de M. Jules Ferry. Il veut bien reconnaître que le président du conseil a fait quelque chose pour l'instruction; cela, pour les ouvriers, c'est autre chose.

— L'ouvrier souffre, dit M. Clovis Hugues; la crise existe. Depuis M. Léon Say, il n'y avait qu'une chose à faire, c'est d'épargner; cela est facile à dire. Comment fera M. Léon Say, s'il était ouvrier à Belleville et qu'il gagnât 4 fr. 50 par jour de travail? »

M. Clovis Hugues part de là pour se livrer à de belles apostrophes à l'adresse de la bourgeoisie. Il s'enflamme au peu de sa parole, dit que l'ouvrier a le droit d'exproprier la féodalité bourgeoise.

Oh! Clovis. C'est déjà bien. Mais Clovis ne s'en tient pas là. Il trouve le socialisme arriéré et défend le collectivisme, comme si le collectivisme n'était pas l'une des nombreuses théories de l'école socialiste.

Il faut pardonner beaucoup aux poètes. La Chambre le sent; on ne proteste guère et la clôture est prononcée.

Il y a six projets d'ordre du jour.

Après une discussion assez confuse, où M. Calla, député de la minorité des électeurs de Passy, fait plus de bruit que de besogne, la Chambre adopte l'ordre du jour de MM. Rouvier et Roger.

Cet ordre du jour est ainsi conçu :

« La Chambre, résolue à poursuivre l'œuvre des réformes qu'elle a entreprise, et à continuer l'examen de toutes les propositions tendant à améliorer les conditions du travail en France, passe à l'ordre du jour. »

M. Lockroy pense que cet ordre du jour est une conclusion insuffisante à un débat aussi long, et qu'il a laissé dans l'ombre les points principaux de ce débat.

Il dépose une nouvelle proposition de résolution tendant à la nomination d'une commission de quarante-quatre membres, chargée notamment de classer et de proposer la mise à l'ordre du jour des propositions concernant la question économique et de faire une enquête sur la situation ouvrière.

L'urgence est demandée pour les propositions de résolution de MM. Clémenceau, Maret et Lockroy.

Une première épreuve douteuse a lieu; le scrutin est demandé, après cette épreuve. A la majorité de 485 voix contre 37, sur 552 votants, l'urgence est déclarée.

Cette résolution produit un certain étonnement. Cet étonnement est plus grand encore lorsqu'on voit la proposition de M. Clémenceau, tendant à la nomination d'une commission d'enquête de quarante-quatre membres, acceptée par 254 voix contre 249, après pointage, malgré les observations de M. Jules Ferry.

C. Mondon.

INFORMATIONS

Le conseil des ministres s'est réuni hier à l'Elysée, sous la présidence de M. Grévy, et a est occupé de l'expédition des affaires courantes.

M. Andral, ancien vice-président du conseil d'Etat, maire de Châteauvieux (Loir-et-Cher), vient d'être suspendu pour deux mois de ses fonctions, à la suite d'un banquet présidé par lui, où l'on a crié : « A bas la République! » et « Vive le roi! »

MM. Guillot (de l'Isère), Deprogé, Viette et plusieurs autres membres de la Chambre des députés ont refusé d'adhérer au programme de la gauche radicale et ont donné leur démission de membres du groupe.

Le comte de Koefstein, ministre plénipotentiaire d'Autriche, a eu, ces jours derniers, un long entretien avec M. Ch. Bérisson, ministre du commerce.

Cette entrevue a porté principalement sur le traité de commerce en préparation entre l'Autriche et la France. Les négociations qui s'y rattachent se poursuivent, comme on le sait, simultanément à Vienne et à Paris.

L'agence Havas annonce que le général Millot est arrivé hier à Saïgon. Il y a dans cette information une erreur évidente. Le général Millot est parti le 29 de Colombo, sur le paquebot-poste l'*Anadyr*. Comme la traversée de ce dernier point à Singapour est de cinq jours environ, il est probable que le commandant en chef du corps expéditionnaire du Tonkin est aujourd'hui à Singapour, et que l'*Anadyr*, après une courte escale, va continuer sa route sur Saïgon.

Le télégraphe de Birmanie sera ouvert dans quelques jours. L'exploitation de la ligne jusqu'à Siam sera confiée à nos agents.

Une dépêche de l'amiral Courbet donne de nouveaux détails sur les travaux de défense de Bac-Ninh, surtout pour ce qui concerne la rive nord du canal des Rapides, où sont échelonnés les irréguliers chinois, renforcés des Pavillons-Noirs venus de Son-Tay.

L'amiral, avant la prise de Son-Tay, avait reconnu que la prise de Bac-Ninh nécessitait des forces plus considérables que celles dont il pouvait disposer. Depuis la prise de Son-Tay, l'amiral s'est attaché à réorganiser la forteresse, à chasser les pirates du delta et, par des reconnaissances poussées assez loin de Bac-Ninh, en raison de la force des colonnes munies d'artillerie, il a pu acquérir sur cette place et ses abords tous les renseignements qui pourront éclairer complètement le général Millot sur les mesures qu'il aura à prendre.

En ce moment, la rive droite du fleuve est tranquille. Depuis la prise de Son-Tay, nos soldats n'ont eu aucun combat à livrer. Pavillons-Noirs, irréguliers chinois, tous est passé sur la rive gauche et ont pris position à l'abri des fortifications de Bac-Ninh.

A la Chambre des députés de Belgique, M. Janson a interpellé, hier, le gouvernement au sujet de l'extradition de Cyvoct, l'anarchiste français.

Le ministre de la justice a combattu, au point de vue purement juridique, la thèse de M. Janson, et déclaré qu'il n'était pas d'avis que Cyvoct dût être réclamé à la France.

L'ordre du jour proposé par M. Janson et contenant ces mots : « Cyvoct, condamné en France comme complicite de faits pour lesquels il n'a pas été extradé, » a été repoussé par 111 voix contre 4 et 2 abstentions.

Il ne reste donc plus que le recours en grâce auprès du président de la République. Cette démarche sera faite par Mme Cyvoct mère, accompagnée de M. Georges Laguerre, député.

Un fait étrange s'est produit à l'Opéra de la cour, à Vienne, pendant une répétition. Quelques employés de théâtre ont entendu un bruit de pas du côté de la loge impériale. Ils se sont approchés de l'endroit d'où venait ce bruit, et ont aperçu un individu blotti dans un coin. Cet homme, qui était porteur d'une lanterne sourde, a déclaré se nommer Millmann et être originaire de Bavière. Il est serrurier; mais, n'ayant pas pu trouver d'ouvrage à Vienne, il se trouve dans le plus complet dénûment. On ignore encore si cet individu avait des intentions criminelles.

On annonce la mort d'André Hansen, le producteur de la protestation des Etats généraux Slesvig-Holstein contre l'annexion de ce pays au Danemark. Après 1864, il était un partisan du duc d'Augustenbourg; depuis l'annexion de ce duché à la Prusse, il n'a plus joué de rôle politique.

Suivant une dépêche de Rome, adressée à l'agence Havas, les bruits relatifs au voyage du roi d'Italie à Berlin sont toujours prématurés.

La Chambre des députés portugaise a adopté, par 101 voix contre 5, l'ensemble du projet de loi autorisant la revision de certains articles de la Constitution.

Le *Times* publie une dépêche de Durban disant que les troupes anglaises ont fait prisonnier le roi Cetiwayo et l'ont amené à Ekowe.

Georges Duret.

LES COULISSES DE LA FINANCE

Pas de nouvelles. Les reports sont très chers. On s'amuse à calculer qu'un spéculateur qui, aux prix pratiqués aujourd'hui, resterait acheteur d'Italien pendant un an, au lieu de toucher les 4 34 0/0 que rapporte cette rente, perdrait une somme à peu près égale.

D'aucuns profitent de la circonstance pour remarquer que si les innombrables caisses de reports fondées il trois ou quatre ans existaient encore, elles gagneraient de l'argent.

Mais on leur fait observer que, si ces caisses fonctionnaient, les reports seraient à bon marché.

Ainsi, en toute logique, ces établissements ne peuvent voir se présenter la chance de gagner de l'argent que lorsqu'ils sont morts. Dès qu'ils font mine de ressusciter, ils détraquent du coup les belles combinaisons sur lesquelles repose toute leur industrie.

Avouez que le cercle des opérations de ces boîtes est étrangement vicieux?

°°°

La liquidation des valeurs s'opère sans grandes difficultés, en dépit des exigences inusitées des capitaux reporteurs. Cela tient à ce que les engagements étaient peu importants sur ces titres, la spéculation s'étant surtout attachée aux rentes.

Puis les cours de compensation sont assez élevés.

Les acheteurs gagnent donc presque tous de l'argent et, dès lors, se font moins tirer l'oreille pour sacrifier trente ou quarante sous de plus qu'à l'ordinaire, afin de conserver position.

Voici, d'ailleurs, les principaux de ces cours, accompagnés du prix des reports :

Italien, 92 60; report 0,20 à 0,40. — Banque de Paris, 865; R. 3 fr. — Crédit foncier, 1,270; R. 6 à 10 fr. — Lyonnais, 570; R. 1 fr. 75. — Banque d'escompte, 525; R. 1 50 à 1 75. — Générale, 487 50; R. 1 fr. — Lyon, 1,257 50; R. 3 à 5 fr. — Nord, 1,740; R. 8 à 10 fr. — Orléans, 1,282 50; R. 5 fr. — Midi 1,125; R. 5 à 8 fr.

Suez, 2,960; R. 6 à 10 fr. — Délégations 1,175; R. 4 fr. — Parts civiles, 1,265; R. 3 75 à 7 fr. — Omnibus, 1,180; R. 4 50 à 6 fr. — Autrichiens, 665; R. 1 50 à 2 fr. — Lombards, 318 75; R. 1 25 à 2 fr. — Mobilier espagnol, 192 50; Pair. — Saragosse, 437 50; R. 2 fr. — Crédit mobilier, 332 50; R. 2. — Banque ottomane, 663 75; R. 1 75 à 2 50; Egypte unifiée, 342 50; R. 1 50.

°°°

L'emprunt continue à défrayer la majeure partie des conversations. Un chapelier, qui ne confie le soin de faire sa publicité à aucune agence, en profite même pour répandre un prospectus original.

On ignore toujours le taux d'émission. Le « cercle bien informé » auquel j'ai payé un bock hier me rend ma politesse aujourd'hui et m'affirme que les souscriptions complètement libérées seront accueillies à 76 50 et jouiront du privilège de l'irréductibilité.

On peut, je crois, accepter, à très peu de chose près, ce chiffre comme vrai.

Pour se rendre compte exactement de sa signification barométrique, au point de vue du crédit, il suffit de consulter la liste des divers appels faits, soit au public, soit aux banquiers, par le gouvernement français, depuis 1814, — pour ne pas remonter au déluge.

Je ne publierai pas cette liste intégralement. Elle est trop longue : ces appels sont plus nombreux qu'on ne le pense généralement; ils atteignent le chiffre respectable d'une cinquantaine.

Jusqu'en 1835 ils ont été particulièrement onéreux, s'effectuant en 5 0/0 à des prix variant de 52 50 à 89 35, ce qui représentait un intérêt de 9 52 à 5 58 0/0. Le public jouait un rôle très effacé : les adjudicataires étaient en partie des banquiers, MM. Baring frères et Hope, Hottinguer, Rougemont, Delessert et Rothschild.

Le 12 janvier 1830 fut négocié avec MM. Rothschild frères un emprunt de 80,002,005 fr., représenté par 3,134,250 francs de rente 4 0/0 émise à 102 07 1/2. C'était de l'argent à 3 92 0/0. C'est le seul cas qui se présente, dans nos fastes financiers, d'une rente émise au-dessus du pair.

°°°

A deux reprises différentes, on émit de la rente juste au pair : 1,021,941 francs de 5 0/0 en 1811, et 8,892,547 fr. de 4 0/0 en 1815.

C'est à cette époque, où l'argent commençait à peine à s'employer sur les chemins de fer, que l'on trouva des fonds de la façon la moins onéreuse.

En 1841, on se procura 150 millions en plaçant de la Rente 3 0/0 à 78 52 1/2, soit un revenu de 3 83 0/0. En 1844, les capitalistes se contentèrent même de 3 54 0/0 en prenant pour 200 millions de 3 0/0 à 84 75.

En 1848, on fut obligé de procéder par voie de souscription obligatoire pour contraindre les porteurs de bons du Trésor, les déposants aux caisses d'épargne, les établissements tontiniers, les divers établissements publics et les actionnaires du chemin de fer de Lyon à prendre du 5 0/0 à 69; 71 60 et 71 80, et du 3 0/0 à 45 et 46 40, soit un revenu de 6 45 à 7 24 0/0.

Sous l'Empire, en 1854 et 1855, on ne fit pas moins de six emprunts, grâce auxquels on se procura treize à quatorze cents millions, en 3 0/0 et en 4 1/2, à des prix faisant ressortir la rémunération du capital à 4 59 et 4 89 0/0.

En 1857, on obligea les actionnaires du Palais de l'Industrie à fournir 10,169,107 francs, en échange desquels on leur remit 441,136 francs de 3 0/0, soit un revenu de 4 34 0/0.

Trois jours après, ce fut la Banque qui dut avancer 100 millions contre remise de 4 millions de rente 4 0/0. C'était donc du 4 0/0 net.

°°°

Ce taux fut conservé en 1859, quand on émit du 4 1/2 à 60 50. Mais les deux grands emprunts de 1859 et de 1870, pour la guerre d'Italie et celle d'Allemagne, furent faits en 3 0/0 à 60 60, soit 4 95 0/0. Dans l'intervalle, on n'émit que du 3 0/0, à des prix laissant aux capitalistes un revenu variant de 4 03 à 4 53.

Enfin tout le monde se souvient des émissions de 5 0/0 en 1871 et 1872, faites, la première, à 82 50, et la seconde à 84 50, qui procurèrent à l'Etat plus de 5 milliards 700 millions, à 6 06 0/0 et 5 92 0/0.

En comparant ces chiffres à ceux d'aujourd'hui, on verra que nous ne sommes ni aux plus beaux jours de notre histoire, mais que cependant, n'en déplaise aux pessimistes, nous nous rapprochons beaucoup plus des premiers que des seconds.

Ce qui distingue l'emprunt actuel des anciens, c'est que les souscripteurs n'ont pas à craindre de conversion, même au bout de dix ans.

Et, au lieu d'une perte dans ledit cas d'une conversion, qu'auraient à endosser les porteurs de 4 1/2, ils ont la chance d'un remboursement au pair, qui constitue, étant donné le cours d'émission, un véritable lot.

Du reste, c'est justement ce lot qui m'a toujours inspiré une insurmontable aversion pour l'Amortissable. Excellente pour le capitaliste, cette Rente est coûteuse et humiliante pour l'Etat.

Aussi dois-je dire que les souscripteurs qui obtiendront de l'Amortissable irréductible feront une très bonne affaire.

Don Caprice.

CHRONIQUE MILITAIRE

LES MARCHÉS DE LA GUERRE

Que mes lecteurs ne s'attendent pas à trouver sous ce titre une nouvelle série de commentaires au sujet de l'adjudication qui a eu lieu ces jours derniers au ministère de la guerre des fournitures de draps nécessaires pour la confection des effets d'habillement. *Paris*, et après lui le *Temps*, ont fait connaître suffisamment au public comment les choses s'étaient passées. A la suite de récriminations mal fondées, une rectification a permis de rétablir la vérité; et il en résulte que cette adjudication a été faite de la façon la plus régulière qu'il soit possible.

La question dont je me propose de vous entretenir aujourd'hui est d'une nature toute différente; elle se rapporte aux marchés dits de concentration. Cette question a vivement été depuis un an une certaine catégorie de fournisseurs de l'armée, et leurs plaintes ont été portées à la tribune de la Chambre par des orateurs compétents au cours de la discussion du budget.

En dehors des gens directement intéressés aux agissements de l'administration, on lit que le *Journal officiel* en France; je pourrais même affirmer qu'on ne le lit pas du tout. Et c'est à cela que l'on doit attribuer le peu d'importance que la presse parisienne a pris à attacher aux marchés de concentration. Pour être un journal mondain, *Gil Blas* n'en a pas moins la juste prétention d'être un journal sérieux, et il l'a déjà prouvé maintes fois en me donnant de temps à autre l'autorisation de dire tout mon sentiment sur les choses qui intéressent l'armée, et par suite le pays.

Pour que mes lecteurs puissent porter un jugement en toute connaissance de cause, il est indispensable que je reprenne l'historique de la question à son origine, ou ce, comme l'on dit, et, après avoir démontré avec quelle légèreté ont été conclus ces marchés spéciaux, je dirai en toute sincérité combien je suis heureux que le ministère ait trouvé le moyen de sortir de l'impasse dans laquelle on aurait pu le croire accolé.

Donc, il y a dix-huit mois environ, on s'était vivement préoccupé de la nécessité de réunir sur la frontière du Nord-Est, en prévision d'une concentration de troupes, les quantités de denrées nécessaires pour l'alimentation des hommes et des chevaux pendant un laps de temps déterminé.

Cette opération ne laissait pas que de présenter une certaine difficulté, car il était urgent d'agir rapidement, de trouver sans faire trop de bruit le moyen de réunir ces approvisionnements, et enfin construire les magasins destinés à les renfermer.

Pour cela il fallait avoir des fonds à sa disposition et le ministre en manquait.

Je ne veux incriminer personne, et je me plais à croire que l'administration a agi de la meilleure foi du monde. Elle a cru faire pour le mieux sans se douter qu'elle allait conclure un marché dans lequel elle serait dupée de la façon la plus scandaleuse. Dans cette circonstance particulière, elle s'est départie de la règle suivie généralement, et, au lieu de s'adresser à l'adjudication, elle a préféré traiter de gré à gré. Le résultat de cette manière d'opérer était inévitable. En matière de marchés l'administrateur le plus compétent, s'il n'est qu'administrateur, sera forcément roulé par le négociant. Et c'est précisément ce qui est arrivé; il était impossible qu'il en fût autrement.

Lorsque l'honorable M. Margaine, rapporteur du budget de la guerre, a dénoncé à la Chambre ce qu'il y avait d'extraordinaire dans la conclusion des marchés, les défenseurs de l'administration ont invoqué comme première excuse le secret dont il fallait envelopper l'opération. Comme s'il était possible de garder le secret en pareil cas. Et vis-à-vis de qui donc voulait-on le garder, ce secret? Vis-à-vis de l'Allemagne? Mais c'est là une puérilité qui n'a pas sa raison d'être.

Que vous ayez pu passer votre marché dans l'ombre, je l'admets. Mais le jour où vos fournisseurs privilégiés ont voulu réaliser les grosses quantités qu'ils s'étaient engagés à vous livrer, est-ce que les petits fournisseurs n'ont pas su immédiatement de quoi il s'agissait? Le jour où il a été possible de diriger les denrées sur les points désignés, pouvez-vous avoir la prétention de tenir ces transports secrets? Quand vous rassemblez dans cinq ou six places de la frontière de quoi nourrir douze cent mille hommes pendant huit ou quinze jours, vous figurez-vous que personne n'y verrait rien?

Inutile d'insister, n'est-ce pas? Et puis, il me semble que nous sommes bien les maîtres de faire chez nous ce qu'il nous plaît, et les Allemands seraient bien mal fondés à se plaindre de ce que nous prenons certaines précautions quand ils ont pris les devants depuis longtemps. Allez voir les immenses magasins de la gare de Metz et ceux qu'ils viennent encore de bâtir en face de leur manutention militaire, allez voir les nouvelles casernes, les nouveaux forts qu'ils construisent; est-ce qu'ils se gênent pour cela? Ils ne se cachent pas et nous n'avons pas de raison pour nous cacher.

D'ailleurs, ce qui prouve que vos marchés secrets n'étaient que du enfantillage, c'est que, pour les résilier, il était indispensable de demander un crédit qui ne pouvait être alloué qu'à la suite d'un débat public. En agissant comme on l'a fait, en traitant de gré à gré, on s'est mis forcément à la merci du monopole. De plus, on a été obligé de majorer les prix pour établir la compensation des frais du transport depuis le centre d'achat jusqu'au lieu de destination. Or, non seulement on n'a pas transporté, mais encore on a dû accorder des délais pour la livraison, etc.

Le système des adjudications régionales était cent fois préférable. Il n'a pas été adopté par cette seule raison qu'on manquait de locaux pour l'emmagasinage. Les magasins à construire auraient coûté 18 millions; on a dit aux fournisseurs : continuez-les à

Feuilleton de GIL BLAS du 4 février 1884.

L'ÉTANG DES FONCEAUX

I

— Suite. —

Bonnet était un grand gaillard de trente-deux ans, dont la face bestiale, les bras démesurément longs, donnaient à première vue l'impression que l'on ressent à l'aspect du gorille. Le front déprimé, la mâchoire inférieure en saillie, les yeux fauves sous des sourcils en baisson, il avait l'air à la fois sournois et féroce. Son teint, brûlé par dix années de soleil guyannais, le collier de barbe roussâtre et drue sous lequel il espérait dissimuler le faciès trop connu de l'ex-terreur de Grado, sa blouse de rouleur brodée de fil blanc aux épaules, ses cheveux ras, et, posé sur la table, à côté de lui sa casquette de lustre, qui ne rappelait en rien son ancienne coiffure de héros de barrière, avaient fait de lui une sorte de noueux paysan demi-sauvage, et l'eussent rendu méconnaissable à bien des agents, sinon au brigadier Maugé.

Il darda quelques instants sur les nouveaux venus ses prunelles de singe soupçonneux et malfaisant, tandis que le marinier, qui n'avait aucun sujet de craindre les indiscrétions, reprenait le dialogue en train, après avoir simplement jeté un coup-d'œil distrait sur ceux qu'il prenait pour des promeneurs arrêtés là par la beauté du paysage :

— Oui, mon vieux, c'est des gens pas pa défiants qu'ça. J'leur-z-y ai dit, je n'suis cotubien d'fois, moi qui n'me gêne pas avec eusse, pisqu'y m'ont vu haut comme c'te table; j'leur-z-y ai dit : « Vous verrez m'un jour ou plutôt ouno nuit, vous s'rez dévalisés, et p't-ét'bien escoffiés sans dire « ouf! ».

Sans-Dents n'écoutait plus le passeur, dont les bavardages, depuis plusieurs jours, lui étaient de précieux renseignements pour un mauvais coup qu'il préparait.

Il prêtait l'oreille à la conversation des deux nouveaux consommateurs, à qui la bonne de l'établissement, sur leur demande, venait de servir une bouteille de bordeaux.

Mais en les entendant parler maçonnerie, répéter à chaque instant les mots de mètre majoré au cinquième, de vérification d'architecte, de règlement au tarif de la Ville; surtout en remarquant qu'ils ne semblaient pas plus faire attention à lui que s'il n'eût pas été là, il finit par se rassurer.

Cependant il préféra parler d'autre chose.

— A propos, dit-il avec un accent de paysan normand qu'il avait toujours conservé de sa jeunesse et dont il se servait pour dissimuler une odieuse mélopée du gredin de barrière, à propos, all' est finie, ma vie d' rentier. J'ai acht'té un fonds d' marchand d' vins à Paris, rue d' Vanves, 81. C'est pour rien : six milles *balles!*

Ça et là un mot d'argot lui échappait.

— J' tiendrai du cidre pour de vrai, du cidre d' chez nous. Vous viendrô, que j' vous en fasse goûte un' pinte, pas vrai? man vieux Terre-Neuve, quand vous passerê par là...

Mais Terre-Neuve, en sa qualité de *Parigo*, comme il disait, préférait un coup de *vinasse*.

— Un coup d'vinasse, alors! Cha m'va, man vieux, répondit Sans-Dents.

Signol avait eu assez d'empire sur lui-même pour ne point sourciller. Cependant, il eût volontiers souri en entendant le mensonge du fonds de marchand de vins acheté rue de Vanves, 81. Il demeurait précisément dans cette rue et connaissait la maison indiquée au hasard : il n'y avait jamais eu de commerce de vins dans cette maison-là.

Maugé, de son côté, contint un tressaillement de joie, en entendant cette voix connue, ce parler mi-partie paysan et canaille, que caractérisait d'ailleurs un vice de prononciation dû à l'absence de plusieurs dents de devant, qui avait valu au bandit son surnom.

Au bout d'un quart d'heure, grâce au marinier bavard, qui, pour occuper les loisirs forcés de la morte-saison, était toujours prêt à accepter un verre, les deux agents avaient engagé la conversation.

Monsieur Maugé s'était fait reconnaître, parlait de sa clientèle dans les environs, où il avait construit déjà sept ou huit maisonnettes.

Signol, que deux ou trois bouteilles redemandées semblaient avoir mis en gaîté, parlait de ses bonnes fortunes auprès du beau sexe, avec une fatuité niaise qui faisait hausser les épaules à son patron, au batelier et à Sans-Dents.

Puis, continuant son rôle de vantard, il entama la question de force musculaire.

— On ne croirait pas qu'un sécot comme moi est aussi nerveux, dit-il d'une voix qui s'avinait de plus en plus, et avec un air si bête que l'ex-terreur de Grado tout à coup se fit familier, le tutoya.

— J' parie qu' tu dégotes Arpin et les Marseille, pour le bras roulé et l'coup d'la ceinture, dit-il ironiquement, sans s'apercevoir que la vénération de la force brutale, qu'il poussait jusqu'au culte, ainsi que tous ces pareils, l'entraînait à une imprudence, lui faisait oublier son rôle de paysan devant ignorer les célébrités de la lutte à mains plates et les coups qui en sont la gloire.

Mais personne ne parut faire attention à ce détail.

— Oh! je ne parle pas de la lutte, dit vivement Signol, en se rétractant. Je n'y connais rien, ça c'est vrai!

— Alors, tu mets l' poids d' quarante à bras tendu, en l' poussant par le p'tit bord? demanda Sans-Dents?

Et s'échauffant à un souvenir — car c'était jadis un de ses succès familiers — il fit le geste, montrant une main nerveuse, pourvue d'un pouce d'un longueur effrayante.

— Je ne dis pas ça! se récria Signol sur un ton si comique que l'ex-terreur de Grado éclata d'un gros rire

Signol voulut s'expliquer par des faits. Il prit deux tabourets, qu'il plaça l'un sur l'autre; et, se baissant, il cracha dans ses mains, saisit le tabouret inférieur par un bâton et fit un effort inouï pour enlever cette charge à bras tendu sans la laisser chavirer.

Sans-Dents eut un nouvel accès de gaîté.

— C'est ça ton *mât?* s'écria-t-il brutalement en haussant les épaules, et comme offensé qu'on le mît au défi pour une semblable bagatelle.

Il ajouta trois tabourets aux deux premiers, et, dédaignant de cracher dans ses mains, lui, il enleva cette colonne fragile, sans une oscillation, la tint une demi-minute au bout de son bras tendu.

— Voilà comment qu'ça s'*moque!* dit-il d'un ton de mépris à Signol, dont la face blême marquait le suprême degré de l'admiration et de l'ébahissement.

Le batelier, qui avait aussi de grandes prétentions à la poigne, se mit de la partie. Il enleva quatre tabourets seulement.

Et, très vexé de son infériorité, il dit à Maugé :

— A vous, bourgeois. Voyons?

— Oh! moi, je ne suis pas fort, dit le brigadier de la Sûreté.

— Pourtant, vous êtes taillé...

— Bah! Je parais comme ça; mais ce n'est pas à écrire mes factures et mes mémoires que je peux prendre beaucoup de force. C'est comme mon toisour, dit-il en montrant Signol, je vous demande un peu si c'est en faisant ses additions qu'il gagne du biceps? Mais, quand il est dressé, c'est son dada de se croire un hercule.

Ces paroles semblèrent piquer au vif le prétendu toiseur.

— Eh bien, laissons les tours de force, dit-il, avec l'entêtement d'un homme qui veut quand même remporter son succès. Mais pour l'adresse et l'agilité, je défie n'importe qui!

Les yeux de Sans-dents rencontrèrent ceux de Maugé. Le faux entrepreneur de maçonnerie, qui paraissait se griser aussi un peu, avait en ce moment une expression de physionomie pleine d'une bonhomie railleuse. Il cligna les paupières, pour plaisanter silencieusement son toiseur et demander l'indulgence de la compagnie.

L'ex-terreur de Grado, chez qui la grosse chaîne d'or et l'air huppé de cet homme à face rougeaude et bonasse éveillaient toutes sortes d'espérances, était ravi de voir les deux inconnus, que manifestement il appelait déjà les deux « pantes », disposés à bambocher comme deux ouvriers faisant le lundi.

Il répondit par un clin d'yeux qui voulait dire : « Il faut bien s'amuser un brin ». Et il se rapprocha de Maugé.

Signol avait rangé les tables pour se faire de la place.

Très gravement il s'assit par terre, sur le sable de la terrasse, se croisa les jambes en tailleur, mit ses mains derrière son dos, et, levant vers ses trois compagnons attentifs son visage blafard, auquel il donna une expression funambulesque, il leur dit de ton le plus niais :

— Ça n'a l'air de rien, n'est-ce pas? Eh bien! je n'ai encore trouvé personne pour le faire.

Et d'un seul mouvement, comme un ressort lâché, il se releva.

— Les mains derrière le dos, sans les décroiser! dit-il fièrement.

Puis, prenant directement à partie celui qui l'avait battu sur le terrain de la poigne :

— Vas-y *mon* gars normand. Montrons-nous si on t'a appris ce coup-là à Yvetot, dit-il, en accompagnant ces mots d'une tape sur l'épaule de Sans-Dents, et en riant d'un rire bête, accentué encore par l'ivresse.

Sans-Dents jeta un coup-d'œil à Maugé, comme pour prendre son avis.

Le prétendu entrepreneur avait l'air de s'amuser énormément et d'attendre l'épreuve avec impatience.

— Il faut au moins parier une bouteille ou deux, dit-il d'un air entendu de patron qui au besoin les paiera lui-même.

— Ça va! cria Signol. Tope là.

— Quatre bouteilles, et du *bath*, pour monsieur! commanda Sans-Dents à la cantonade, en frappant dans la main qui lui était tendue.

Le marinier, un instant disposé à exécuter le tour, qu'il trouvait facile, s'écarta aussit